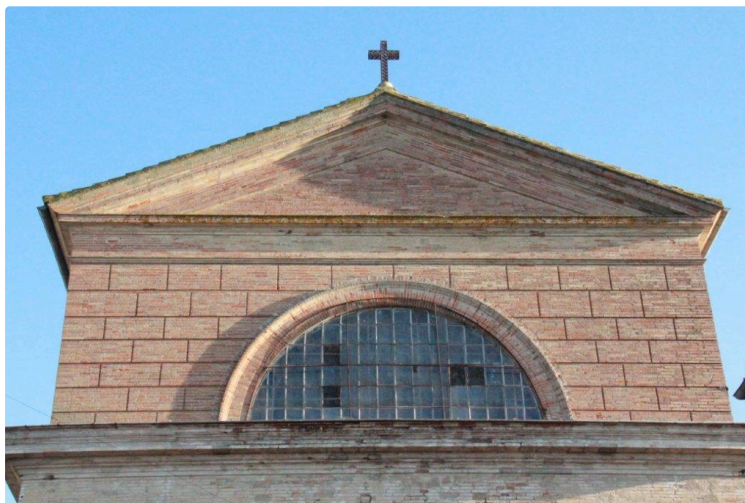


## Association sauvegarde de la collégiale et de la chapelle saint-jacques

Assemblée générale ordinaire : compte rendu du 30 octobre



Association sauvegarde de la collégiale et de la chapelle saint-jacques

Le mois passé s'est tenue, le 19, l'assemblée générale ordinaire de cette association, où Robert et Danielle Hannaire, assistés des autres membres, donnent de leur temps pour sauvegarder ces biens lillois.

Le compte rendu, remis tout récemment, nous a permis de pouvoir relater, comment s'est passée cette assemblée générale ordinaire :

En préambule une minute de silence avait été demandée en respect des défunts de l'année, ensuite les différents rapports ont été exposés, suivis d'un vote à main levée.

### 1/Rapport moral :

Le président nous informe que l'association ne compte plus que 71 adhérents, dont seulement 52 à jour de cotisations, du fait du vieillissement des membres et du peu d'intérêt porté par les jeunes générations, mais aussi de la lenteur des travaux.

Au sujet des ressources et subventions :

-une baisse notée pour bon nombre de raisons-

Absence des fonds de la monnaie tookets, vu la décision du crédit agricole, de réserver l'ensemble des tookets à seulement 10 associations, ralentissement de la souscription pour le financement du relevage de l'orgue, report d'un an de la subvention de la DRAC.

Actions pour les monuments

Vues les dépenses de la commune, fin 2016, le conseil municipal a décidé que les bâtiments religieux n'étaient pas une priorité. Toutefois, vu l'état de la collégiale, il a été décidé de lancer un état des lieux notamment pour la toiture.

Pour la chapelle Saint Jacques, le projet de chauffage a été abandonné en raison des restrictions budgétaires. Un nouveau projet est à l'étude avec la collaboration des services techniques communaux. Cependant celui-ci n'a pas vu le jour, à cause d'un manque d'accessibilité des bâtiments, et, surtout du fait qu'il y avait impossibilité financière de créer une nouvelle maison de retraite. Il fallait donc moderniser celle où se trouve ladite chapelle, tout en sachant que cette chapelle pourrait être une voie de repli pour les fidèles, en cas de fermeture, pour travaux, de la collégiale.

En conclusion des efforts restent encore à faire, mais il est important de conserver les monuments, patrimoine de notre ville, afin de les transmettre dans le meilleur état aux générations suivantes. Remerciements à tous ceux, élus et habitants qui aideront à réaliser les travaux.

Un remerciement a aussi été accordé à la presse locale, écrite ou parlée, qui accompagne l'action de l'association. Il ressort enfin que le patrimoine religieux est avant tout le patrimoine de la commune, au même titre que d'autres bâtiments historiques.

Ce rapport moral, présenté par le président, a été approuvé à l'unanimité.

### 2/Rapport financier :

On note un résultat positif de 1925,42 euros. Le président a remercié le trésorier et son rapport a été approuvé à l'unanimité.

### 3/Bilan d'activités :

Les principales actions ont été pour les subventions et mécénat, la communication, la fête du sport et de la culture, les journées du patrimoine et ce rapport a aussi été approuvé à l'unanimité.

### 4/Renouveau du CA :

<https://lejournaldugers.fr/article/23740-association-sauvegarde-de-la-collegiale-et-de-la-chapelle-saint-jacques>

En l'absence de candidatures le Conseil a été reconduit.

5/Cotisations :

Maintien à 10 euros pour 2017/2018 pour les membres adhérents et à 50 euros pour les membres bienfaiteurs, en rappelant qu'un reçu fiscal est fourni. Les adhérents ont été invités à donner plus selon leurs possibilités.

6/Projet de programme 2017/2018 :

-subventions-

Même si c'est un point sensible, ceci reste entre les mains de la Mairie

-communication-

Des articles et interviews seront à prévoir en fonction des événements et activités de la commune

-fête des sports et de la culture-

Présence possible suivant organisation de l'association.

-journées du patrimoine-

Participation reconduite, avec animation musicale de la collégiale et présentation de l'association.

-activités culturelles-

Aucune avancée significative pour fêter les 10 ans de l'association et les activités futures ne seront organisées, qu'en fonction des travaux engagés, pour aider la commune dans son maintien du patrimoine.

Le projet de programme a été aussi approuvé à l'unanimité.

7/questions diverses :

En l'absence de questions, le Président a clôturé cette assemblée générale et offert le verre de l'amitié aux présents.



tour de la collégiale



la mairie pour le budget alloué aux travaux



entrée de la collégiale